

Nouvelles des Réserves et de la Protection de la Nature

La vague de froid 1962-1963 a durement touché la Nature, aussi ce numéro est-il consacré à un large bilan de ses conséquences immédiates sur la faune de l'Ouest armoricain. Ultérieurement, nous reviendrons ici sur ce sujet pour en signaler les effets à plus long terme.

Mais nous voulons dès à présent lancer un appel à nos collègues instituteurs pour qu'ils fassent ce printemps un effort tout particulier en expliquant à leurs élèves les méfaits du dénichage ; aux pertes terribles enregistrées cet hiver chez les Passereaux et à l'amenuisement de leurs biotopes par arasement des talus, ne doivent plus s'ajouter ceux occasionnés par une pratique stupide, indigne d'une nation civilisée, et qui n'existe plus guère qu'en France. Nous invitons tous nos membres et sympathisants à traquer les éventuels jeunes dénicheurs.

Au chapitre des menaces vagues, mais cependant inquiétantes, rappelons pour mémoires le camp militaire de manœuvres dans le futur Parc National des Monts d'Arrée et la Station de l'O.T.A.N. en Forêt du Cranou, contre lesquels nous allons accentuer nos démarches aux échelons départemental, régional et national. Nouveau sujet de préoccupation, celle de l'implantation de parcs mytilicoles et ostréicoles dans cet archipel des Glénans et des Moutons dans lequel on voulait il y a un an installer le « Cap Carnavaul » français... Il n'est pas douteux que les activités actuelles — nautisme, tourisme marin et sous-marin, protection ornithologique — qui s'harmonisent parfaitement entre elles et qui assurent la prospérité de cette région, seraient gravement perturbées par une telle reconversion. Notre réserve des Glénans et des Moutons est en cours d'organisation sous la direction d'un Conservateur nouvellement désigné par notre Conseil, M. Gwenn-Aël BOLLORÉ.

Au chapitre des nouvelles réserves, indiquons celle de Sauzon en Belle-Ile due à l'initiative de nos collègues BOZEC et LE FAUCHEUX et de M^{lle} TALHOUIDEC.

Malgré nos efforts auprès de la Préfecture de Loire-Atlantique qui n'a pu nous offrir que des apaisements très insuffisants, le concours de destruction des nuisibles s'est poursuivi comme prévu. Nous voulons espérer que les trois quotidiens nantais refuseront toute publicité aux résultats de ce mauvais coup porté au capital faunistique du département, et que la saison 1963-1964 ne verra pas le renouvellement de pareils errements.

SECTIONS NOUVELLES.

Une section vendéenne qui promet d'être très active a été fondée sous la présidence de notre éminent collègue, M. Georges DURAND, à l'issue d'une réunion de travail qui s'est tenue à La Roche-sur-Yon le 18 mars dernier et à laquelle nous participions. Un compte rendu de ses premières activités et de ses projets sera publié dans un prochain fascicule après que les formalités d'approbation et de déclaration aient été effectuées conformément aux Statuts. Nos sections provisoires de la Manche et de la Mayenne feront également l'objet de régularisation officielle, tandis qu'un projet concerne dès à présent le Maine-et-Loire. Ces deux dernières réalisations ne se feront bien entendre cette fois encore qu'après contacts, accord et en liaison avec les Sociétés de Sciences Naturelles intéressées (Mayenne-Sciences et Société Scientifique de l'Anjou).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1963

Elle se tiendra le dimanche 9 juin 1963, au Restaurant des Forges de Paimpont, en Plélan-le-Grand (Ille-et-Vilaine).

Excursions le matin, et l'après-midi après l'Assemblée. Rendez-vous des participants devant l'église du Bourg de Paimpont, à 9 h. 30.

La circulaire détaillée avec bulletin d'inscription doit être demandée d'urgence au Secrétariat, 15, rue Laënnec, Quimper (Sud-Finistère).

Michel-Hervé JULIEN.